



Arrête interruptif de travaux

Par **Nadia1234**, le **10/07/2018 à 18:00**

Bonjour, on a eu un permis de construction pour notre maison ..pendant les travaux la police et la mairie sont venus pour vérifier ils ont dit que on a fait un pote en plus et ils ont fait un arrêt interruptif de travaux..on a fait les modifications ils ont dit que c'est bon ils vont faire le dossier pour recommencer les travaux mais ça fait un mois et chaque jour ils nous disent demain..es que ils ont droit de rentrer chez nous sans prévenir ??pourquoi ils veulent pas signer les papiers pour reprendre les travaux?es que on a une autre solution ?